

## COMMUNE D'ORBEC - CALVADOS

### LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2022

Le 12 décembre 2022, à vingt heures, le Conseil Municipal d'ORBEC, légalement convoqué le 05 décembre 2022, s'est réuni en séance ordinaire, au centre culturel, place Joffre, sous la présidence de Monsieur Étienne COOL, Maire d'ORBEC.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** E. COOL, Maire ; E. MACREZ, L. LEJEUNE, G. MORIN, Adjoints ; F. BIENVENU, F. RAMOS-CASTRO, L. DROUET, G. HULIN, G. LAUTONNE, P. FLEURET, E. LEFEUVRE, T. LEMETTAIS, M. COGE, S. BUENO, A.M. CHEDOT, A. MEISNER, A. BOITARD

**ABSENTS EXCUSES :**

C. DUBOIS donne pouvoir à A. MEISNER

**ABSENTS :**

C. BEIL

Secrétaire de séance : F. RAMOS-CASTRO

**DATE DE CONVOCATION :**

05.12.2022

**DATE D’AFFICHAGE :**

05.12.2022

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

-Afférents au Conseil 19

-En exercice 19

-Qui ont pris part à la délibération 17+1 pouvoir

\*\*\*\*\*

Il est procédé à l'appel nominal des conseillers. Le quorum est constaté.

\*\*\*\*\*

Les questions inscrites à l'ordre du jour sont ensuite examinées.

**22-76 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le procès-verbal du conseil municipal du 26 octobre 2022.

**22-77 – Installation nouveau conseiller municipal**

Installation de Monsieur BOITARD Alain, conseiller municipal

**22-78 – Délibération : détermination du nombre de postes d'adjoints**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 16+1 pouvoir POUR et une ASBSTENTION, donne un avis favorable.

**22-79 – Délibération fixant les indemnités des adjoints au Maire hors majoration**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 15 POUR et 2+1 pouvoir ASBSTENTIONS, fixe les indemnités des adjoints au Maire

**22-80 – Délibération : décisions budgétaires modificatives**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, 16 POUR et 1+1 pouvoir ASBSTENTIONS, VALIDE la DM n°4

**22-81 – Délibération : acquisition terrain route de Livarot**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité : AUTORISE l'acquisition d'un terrain cadastré C 480 et AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte

**22-82 – Délibération : acquisition terrain chemin du Clos à Cailloux**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, AUTORISE l'acquisition d'un terrain cadastré A 655 et AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte

**22-83 – Délibération : tarifs et durées concessions funéraires**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE l'application de nouveaux tarifs

**22-84 – Délibération : tarifs salles/matériel**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE l'application de nouveaux tarifs

**22-85 – Délibération : tarifs encarts publicitaires bulletin municipal**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, VALIDE les tarifs

**22-86 – Délibération : rapport sur l'eau SAEP Lieuvain Pays d'Ouche**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, VALIDE le rapport

**22-87 – Délibération : tarif parcelle rue des Champs Barras**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, VALIDE le tarif

**22-88 – Délibération : lancement étude réhabilitation immeuble rue des Champs**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, VALIDE le lancement d'une étude de réhabilitation et VALIDE le dépôt de demandes de subventions afférentes

**22-89 – Délibération : ouverture poste suite à changement de grade**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, VALIDE la fermeture d'un poste d'agent de maîtrise et l'ouverture d'un poste d'agent de maîtrise principal au 01/01/2023.

**22-90 – Délibération acceptant un leg**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, ACCEPTE le leg de 4 œuvres de Raymond BIGOT.

Monsieur le Maire a clôturé la séance à 22H10

***Les délibérations sont disponibles dans leur intégralité au secrétariat de la Mairie d'Orbec pendant les horaires d'ouverture et les PV des séances sur le site internet : [www.orbec.fr](http://www.orbec.fr) après validation.***

**AFFICHÉ LE 21/12/2022**